
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 23/1 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.1.59781

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

aufgrund der Quellen nicht möglich ist. In Zukunft wäre wohl bei der »pro Kopf«-Diskussion mehr Gewicht auf die Frage Konsum versus Umsatz zu legen.

Aus den weiteren Kapiteln kann Pauly schließlich einige interessante Thesen formulieren: Luxemburg war keine »Weinstadt«, sondern – ähnlich wie Köln, Nürnberg oder Ulm, wenn auch von geringerer Ausstrahlung und geringerem Umsatz – ein reines Weinhandelszentrum. Mit der Tuchbranche zählte der Weinhandel zu den wichtigsten Erwerbszweigen der Stadt. Wenn die politische Führungsschicht im Weinhandel auch nicht deutlich dominierte, kam ihr dennoch eine gewisse Sonderstellung zu. Der Weinzapf stellte aber auch für breite Teile der Bevölkerung ein beliebtes Zusatzeinkommen. Wein war in Luxemburg kein Luxusprodukt, sondern auch das Getränk des kleinen Mannes. Weil die Wasserversorgung der auf Fels gebauten Stadt äußerst schwierig und der Wein nur schlecht substituierbar war, blieben die Weinpreise stets relativ hoch und der Steuertarif konstant. Die Bierbrauerei spielte nur in ganz schlechten Weinjahren eine gewisse Rolle. Die Bürger hatten den Weinhandel so fest in der Hand, daß Auswärtige auf dem Markt nur selten zum Zuge kamen. In der engen kommerziellen Verklammerung von Stadt und Umland behielt erstere im Nahmarktbereich deutlich die Oberhand. Im System des Fernhandels kam Luxemburg offensichtlich eine Etappenfunktion zu, indem die Stadt Wein eher nach Westen ins heutige Belgien exportierte, demgegenüber jedoch sein Tuch nach Südosten bis ins Elsass absetzte. Anhand der Wirtschaftsgeschichte Luxemburgs dürfte Pauly der Nachweis gelungen sein, »daß eine fernab von den großen Handelszentren gelegene, kleinere Mittelstadt durchaus gedeihen und sich zu einem überregionalen Marktplatz entwickeln konnte«.

Martin KÖRNER, Bern

Andreas RANFT, *Adelsgesellschaften. Gruppenbildung und Genossenschaft im spätmittelalterlichen Reich*, Sigmaringen (Thorbecke) 1994, 364 p. (Kieler historische Studien, 38).

Disons-le tout net: voici certainement l'un des ouvrages les plus intéressants écrits ces dernières années sur la noblesse allemande de la fin du Moyen Age. Ce livre se trouve au carrefour de plusieurs courants de recherche en Allemagne: d'une part l'étude de la noblesse, courant traditionnel mais renouvelé dans son approche par l'étude des phénomènes de socialisation et de représentation qui lui sont liés; on ne s'étonnera donc pas de ce que cette étude des »sociétés de noblesse« en tant que forme de regroupement de nobles soit issue d'une thèse d'habilitation réalisée à Kiel sous l'égide de Werner Paravicini, qui a lui-même étudié les voyages en Prusse de la noblesse européenne et a co-dirigé avec A. R. et Holger Kruse l'inventaire des sociétés de noblesse et des ordres de chevalerie dans l'Empire de la fin du Moyen Age. Un autre courant de recherche est celui de l'histoire des groupes sociaux constitués (»soziale Gruppen«, notion plus précise en allemand que ne l'est en français celle de »groupe social«), comme les guildes, les confréries, les communes, les ordres, etc., étudiés – à la suite notamment des travaux d'Otto von Gierke puis, plus récemment, d'Otto Gerhard Oexle – sous l'angle de leur constitution et de l'entretien de leur cohésion (essentiellement par le serment, le repas en commun et la commémoration des membres morts).

A. R. commence par rappeler les principales orientations de l'histoire des ordres et sociétés de chevalerie et montre la grande confusion terminologique, la démarche typologique et l'absence d'esprit critique qui y règnent et s'opposent ainsi à toute compréhension d'un phénomène qui affecte l'essentiel de l'Europe, mais aussi à l'appréhension de la spécificité d'une forme d'association propre à certaines régions de l'Empire et qu'A. R. baptise »société de noblesse« (*Adelsgesellschaft*). Ces sociétés, particulièrement fréquentes en Allemagne centro-méridionale (Franconie, Souabe, fossé rhénan), ont en effet pour particularité d'être non pas polarisées sur un prince ou un puissant seigneur comme le sont les ordres ou les sociétés de

chevalerie (qui servent en définitive à redoubler des liens de fidélité et de dépendance), mais bien plutôt fondées sur la base d'une association libre de nobles se reconnaissant comme égaux (en dépit d'éventuelles différences de titres), association dotée de statuts et garantie par le serment individuel de chaque membre. A. R. passe ensuite à deux études de cas: il s'agit de deux sociétés d'Allemagne centro-méridionale (les *Fürspänger* – «ceux à la boucle [de ceinture]» en Franconie [leur insigne est la boucle de la ceinture de la Vierge déposée par Charles IV à Nuremberg] et la société «à l'Ane» sur le Rhin moyen et de la Lahn au Neckar: deux cartes détaillent leur recrutement, celle des *Fürspänger* étant malheureusement dotée en partie elle aussi de la légende de la carte de «l'Ane»), deux sociétés dont l'importance réside dans le fait qu'elles sont d'une part toutes deux à l'origine des grandes ordonnances sur le tournoi noble de la fin du XV^e siècle (celles de Wurzburg en 1479, de Heidelberg en 1481 et de Heilbronn en 1485) – ordonnances et tournois qui ont joué un rôle décisif dans l'organisation de la noblesse méridionale devenue au XVI^e s. la «Chevalerie d'Empire»; d'autre part, ces deux sociétés ont l'immense avantage (et elles sont les seules) d'être documentées à l'aide de leur registre courant (*Protokollbuch*), dans lesquels ont été notés les statuts et leurs modifications, les dépenses, les décisions prises à l'occasion de la tenue de chapitres, les problèmes de fonctionnement, etc. Ces registres et diverses autres sources ont servi de base à l'étude, l'une après l'autre, de ces deux sociétés, selon un plan à peu près identique: nom, date d'apparition et documentation, extension spatiale et temporelle du recrutement, organisation (chapitres, chefs/«rois» élus, chancellerie, messagers et hérauts), finances, fondations religieuses, justice interne, commémorations, tournois et festivités, modèles de vie chevaleresque, évolution finale (après le XV^e siècle); les listes des membres des sociétés figurent quant à elles en annexe. Le choix d'un tel mode d'exposition, s'il permet une description précise des structures et des caractéristiques de chacune des deux sociétés, présente toutefois deux inconvénients: il amène à des répétitions et rend la présentation fastidieuse – ce qui n'est toutefois pas dramatique – mais surtout il empêche de voir clairement un certain nombre de points de comparaison et de dissemblance. Parmi les points communs, signalons notamment la période de fondation (A. R. date, à l'encontre de la tradition mais certainement avec raison, la fondation des *Fürspänger* en 1392; la société «à l'Ane» remonte à 1387/97), le culte marial, le cadre essentiellement urbain de leurs activités, la constitution de cercles de paix fondés sur l'arbitrage au sein des sociétés et, lors des tournois, entre membres de sociétés différentes, l'attention portée au tournoi. Un point de différence, en revanche, qui me semble lourd de signification et de conséquences mais qui n'apparaît qu'en filigrane et qu'A. R. paraît avoir négligé, est que ces deux sociétés semblent relever de deux modèles de structuration sociale différents. Celle des *Fürspänger* repose de toute évidence sur un modèle que l'on pourrait qualifier de «lignager»: les membres se recrutent de père en fils ou sinon au sein des «heume et armoiries» (désignation métaphorique du lignage) des membres décédés, le nombre des membres est théoriquement limité et l'admission de nouveaux lignages (*Geschlechter*) procède de la cooptation, l'invitation des autres nobles aux tournois se fait dans le cadre de leurs lignages, la société termine enfin sa vie, au XVII^e siècle, en tant que «société privée» réservée aux membres de deux maisons nobles seulement. Inversement, la société «à l'Ane» procède d'un modèle de structuration plus horizontal, que l'on pourrait peut-être désigner, en référence à cette dimension essentielle de l'action collective de la noblesse qu'est la *Freundschaft*, l'*amicitia*, comme «amical»; en conservant la connotation «parentale» introduite par le modèle des *Fürspänger* (surtout si l'on veut voir dans ce phénomène associatif une forme de «pseudo-parenté»), on pourrait aussi caractériser les deux sociétés comme reposant l'une sur un modèle de «filiation» (les *Fürspänger*) et l'autre sur un modèle d'«alliance» (l'Ane). Cette dernière société ne retient en effet jamais le «lignage» comme cadre de recrutement ou de mobilisation, présente une forte tendance égalitaire nivelant formellement les différences de titre et imposant une discipline vestimentaire et somptuaire (avec possibilité d'une aide matérielle ponctuelle à des membres en difficulté), se soucie d'une manière générale de sa discipline interne et de sa cohésion, in-

troduit comme forme de sélection des membres la preuve de quatre quartiers de noblesse (qui est aussi, il faut le souligner, une preuve d'intégration dans le tissu nobiliaire!), s'engage dans des épreuves de force face aux princes et finit par constituer le cœur humain et symbolique d'un canton de la *Reichsritterschaft* (les membres de la société forment le gros des membres du canton du Kraichgau, dont le blason inclut un âne).

L'indication ponctuelle de différences entre les deux sociétés par A. R. ne permet ainsi pas de mesurer suffisamment bien à quel point les deux sociétés renvoient à deux modèles complètement différents d'organisation sociale, qui ne peuvent être considérés comme un fruit du hasard ou une spécificité locale: si les *Fürspänger* n'ont apparemment pas la dimension «militante» de «l'Ane» face aux princes, il n'en va pas de même d'une autre société franconienne, la société «à la Licorne», rapidement envisagée par A. R. mais qui vient de faire l'objet d'études de Klaus Rupprecht¹, dont l'organisation rappelle fortement celle de «l'Ane» («roi» élu, preuve de noblesse, etc.) et qui s'oppose notamment à une société constituée, elle, autour du margrave de Brandebourg-Ansbach, la société «à l'Ours», dont le texte de fondation stipule notamment que ses membres se doivent entraide comme s'ils étaient de leur «lignage» (*geslecht*)! Le modèle «lignager» correspondrait donc bien à une forme spécifique de représentation de l'organisation aristocratique, distincte de la représentation «horizontale». Des formes de représentation dont la traduction ou la prescription au niveau des sociétés aurait pu faire l'objet d'une étude intéressante ...

Ces deux études de cas sont suivies d'une partie où l'attention d'A. R. s'élargit à l'ensemble des sociétés telles qu'elles ont été recensées et décrites dans l'inventaire signalé plus haut. Il s'agit tout d'abord de resituer l'importance du tournoi dans le phénomène des sociétés (et accessoirement d'écartier le terme de *Turniergesellschaft*, «société de tournoi», qui encombre inutilement le paysage historiographique). Le tournoi apparaît ainsi à la fois comme le grand «révéléateur» de l'existence des sociétés (en raison des multiples textes et armoriaux auquel il donne lieu) et comme le point de convergence de toutes les «sociétés de noblesse», quels qu'en soient les buts initiaux avoués ou masqués. Du point de vue du rapport au tournoi, il apparaît que l'essentiel des «sociétés de noblesse», qui s'enchaînent depuis le milieu du XIV^e s., peuvent être ramenées aux deux types fondamentaux que constituent en définitive les deux sociétés des *Fürspänger* et «à l'Ane». Le tournoi ne constitue toutefois jamais le seul but de ces sociétés, qui présentent par ailleurs deux autres dimensions qui en font de véritables instruments de promotion de la noblesse: socio-politique (*ständig*) et confraternelle.

Les sociétés servent en effet de lieux où se forge ou s'entretient la cohésion de la petite et moyenne noblesse face aux princes – qui ne sont pas dupes et, selon les configurations locales, les condamnent, tentent de les doubler ou de les miner. Ces sociétés doivent donc être replacées dans le contexte général du «mouvement associatif» des nobles à la fin du Moyen Age, qui prend également la forme d'alliances ou de ligues, qui admet la double appartenance à plusieurs groupements et qui vise à constituer face aux princes (eux-mêmes souvent unis au sein des assemblées de paix territoriale) des blocs compacts de nobles en paix entre eux et solidaires face à l'extérieur. Une action collective qui explique en partie le destin différent de la noblesse de ces régions par rapport à celles d'autres parties d'Europe et de l'Empire. Par ailleurs (et indissociablement), les sociétés ont une dimension confraternelle marquée – souvent même la plus ancienne connue pour certaines sociétés. Cette dimension confraternelle repose sur des pratiques religieuses communes, la fondation de chapellenies et de messes, la commé-

1 K. RUPPRECHT, *Ritterliche Herrschaftswahrung in Franken. Die Geschichte der von Guttenberg im Spätmittelalter und zu Beginn der Frühen Neuzeit* (Veröff. d. Gesellsch. f. fränk. Gesch., IX, 42), Neustadt a. d. Aisch 1994, p. 373 sq. (d'une manière générale sur les sociétés nobles: p. 348 sq.), avec édition des statuts de la «Licorne» en annexe pp. 521–521. Du même, *Das Eignungswesen des oberfränkischen Adels im ausgehenden 15. Jahrhundert*, dans: *Bericht des Historischen Vereins Bamberg* 130 (1994) p. 99–114.

moration des membres décédés, toutes choses qui constituent la société comme un ensemble d'autant plus fortement soudé de morts et de vivants. Le dernier aspect général étudié est celui des rapports avec la ville. A. R. rappelle que les sociétés de noblesse ont pour l'essentiel été fondées dans des villes, que leurs »sièges sociaux« et ecclésiastiques sont en ville et que leurs activités associatives et représentatives (chapitres, processions, banquets, tournois et bals) s'y déroulent, voire même incluent des citadins. Il faut donc par conséquent réviser l'opinion courante d'une opposition irréductible entre ville et noblesse à la fin du Moyen Age, faite de haine, d'envie et d'incompréhension – et ce n'est pas l'un des moindres apports de ce livre que d'y inviter.

La remise en cause de ce schéma n'est toutefois pas suffisante. Car si A. R. a certainement raison de montrer que villes et nobles se rencontrent effectivement – dans une pratique quotidienne qui dépasse d'ailleurs largement le cadre des sociétés de noblesse –, il est tout aussi peu contestable qu'un discours d'hostilité nobiliaire aux villes dans cette même région a bel et bien vu le jour au moins vers 1450, comme l'a récemment bien montré Klaus Graf². La résolution de la contradiction n'est possible que si l'on distingue bien pratique et discours, qu'il faut ensuite réarticuler. Or, c'est là une des faiblesses de l'ouvrage. Si A. R. s'applique à construire et à justifier le deuxième terme de son concept d'*Adelsgesellschaft*, »société« (d'où l'étude poussée des principes d'association et de cohésion), il n'en va pas de même du premier terme, *Adel* (»noblesse«), utilisé de manière somme toute descriptive (l'ensemble des nobles). Cette notion est pourtant très problématique et constitue notamment un enjeu de premier ordre dans la production d'un nouvel ordre social assorti de représentations adéquates à la fin du Moyen Age, qui se construisent sur des oppositions sémantiques et discursives croisées (entre autres ville/noblesse). Ainsi, les sociétés de noblesse ne devraient pas être conçues seulement comme des lieux de rassemblement de nobles et d'auto-représentation face aux princes et aux villes, mais surtout comme l'un des instruments par lesquels se forge la notion même de noblesse, bref l'un des moyens de production sociale (de sociogenèse, pourrait-on dire) de la noblesse à la fin du Moyen Age³.

L'ouvrage s'achève par de volumineuses annexes: tableaux et graphiques présentant l'évolution du nombre des sociétés et des membres des deux sociétés étudiées à part et, pour celles-ci, le recrutement, les lieux de rassemblement, les chefs et »rois« élus, les dépenses annuelles, les chapelains des *Fürspänger*, les frais de messe des morts, les frais de banquets des »Anes«; édition des statuts des *Fürspänger*; liste détaillée des membres des deux sociétés-phares. L'examen du cas particulier d'un »lignage« franconien membre des *Fürspänger* permet d'évaluer la précision des données recueillies. Les Thüngen (en fait une branche seulement) ne faisaient pas partie des fondateurs, mais sont les premiers à s'être joints à ceux-ci, au moins dès 1401.

La liste détaillée des membres de la société donne pour les Thüngen 10 personnes, mais d'emblée apparaît le problème que toutes celles-ci ne sont pas apparentées de père en fils; et de fait, le Dietz (d'une autre branche) signalé comme membre des *Fürspänger* en 1481 sur la base du »Livre du tournoi« de Georg Ruxner apparaît en fait dans ce dernier comme membre de la suite du duc Otto (un Wittelsbach palatin d'une branche non régnante): qu'il apparaisse aussi parmi les »Franconiens« désignés pour l'organisation ne suffit pas à en faire un membre des *Fürspänger*, d'autant que d'autres de ces »Franconiens« sont dits membres de la société »à la Licorne« (et c'est sans doute déjà le cas alors pour Dietz, si l'on en croit le texte publié par

2 K. GRAF, Feindbild und Vorbild. Bemerkungen zur städtischen Wahrnehmung des Adels, dans: *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* 141 (1993), p. 121–154.

3 Sur tout ceci, cf. J. MORSEL, Die Erfindung des Adels. Zur Soziogenese des Adels am Ende des Mittelalters – Das Beispiel Frankens, dans: Otto Gerhard OEXLE, Werner PARAVICINI (dir.), *Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa* (Veröff. d. Max-Planck-Instituts f. Gesch.), Göttingen, à paraître (1996).

K. Rupprecht et le fait que Dietz apparaît au moins dès 1483 comme «roi», situation sans doute peu compatible avec une entrée toute fraîche). La mention d'un Albrecht von Tüngen dans les seules «Annales» de J. Müllner – un texte du XVII^e s. qui présente fréquemment des inexactitudes – n'est pas déterminante (elle n'est recoupée par aucun autre document) et est d'autant moins vraisemblable que tout les autres Thüngen se sont apparemment succédés de père en fils et parfois de frère en frère. Cette succession apparaît en lumière une fois éliminés les doublons comptés pour deux personnes sur la base de datations erronées de la mort de membres, erreurs découlant apparemment de repeints fautifs sur les écus autrefois suspendus dans une église de Nuremberg; il n'y a ainsi qu'un Wilhelm (chevalier, mort en 1407) au lieu de deux, et deux Hilprant (l'un mort en 1412, l'autre chevalier et parfois aussi nommé Hilpolt, en 1492) au lieu de trois. La succession serait ainsi: Wilhelm I puis son frère Hildebrand I, puis Hildebrand III (petit-fils de Wilhelm), puis Philipp I puis Sigmund II (frères, fils de Hildebrand III), puis Christoph I (fils de Philipp). Dans le cas de frères, il faut noter que Sigmund II n'apparaît dans la société qu'après la mort de son frère Philipp, de même que Hildebrand I n'apparaît jamais dans les sources avant 1407. En bonne logique, il faudrait supposer que le fils de Wilhelm I et père de Hildebrand III, Sigmund I, a été membre de la société (sans quoi la «place» des Thüngen serait passée ailleurs dans le «lignage», ce qui n'est pas attesté – il n'y a alors aucun Albrecht pouvant entrer en ligne de compte), ce qui s'accorderait bien avec le fait qu'il semble avoir brillé au tournoi. Bref, on aurait en tout et pour tout 7 Thüngen pouvant entrer en ligne de compte de manière plausible. Le nombre donné par A. R. est ainsi surévalué, ce qui découle d'une attribution trop généreuse de membres aux *Fürspänger* (cas de 1481), d'autre part d'un manque de distance par rapport à des sources aussi problématiques que les «Annales» de Müllner et la liste des écus peints de Nuremberg. Si l'on tient compte du fait que ces deux critiques valent sans doute pour l'ensemble des membres signalés pour les *Fürspänger*, on devra considérer que les nombres fournis ne peuvent constituer autre chose qu'un ordre de grandeur, mais aussi que l'ordre de fréquence donné par les tableaux 3 et 11 (importance et durée de la présence des familles [sic] membres) exprime *grosso modo* l'ordre réel, les surévaluations se compensant en partie. La mise à jour du recrutement dans une branche précise des Thüngen est en outre utile du point de vue du type d'action des *Fürspänger*; car la branche concernée est en effet celle des Thüngen dont les membres ont été les moins hostiles d'emblée à toute mesure princière mais ont louvoyé et fait preuve de souplesse sur l'accessoire pour préserver l'essentiel; leur présence dans une société comme les *Fürspänger* (moins orientée vers des aspects plus politiques que vers la promotion d'une identité nobiliaire) plutôt que du type de celle «à l'Ane» ou «à la Licorne» paraît ainsi tout à fait congruente avec leur ligne globale d'action. Quoique sans doute assez lourde, une étude prosopographique un peu précise des membres des deux sociétés étudiées aurait ainsi vraisemblablement livré, outre des listes plus fiables, des informations significatives quant à l'insertion des sociétés dans le paysage nobiliaire concerné. Signalons aussi que le cas des Thüngen fait également apparaître que la carte du recrutement des *Fürspänger* (outre sa légende erronée), apparemment fondée sur la seule exploitation du *Protokollbuch*, n'est pas complète, puisque aucun des lieux de résidence du «lignage» n'y est figuré (il s'agirait ici, pour la branche en question, de Burgsinn).

Ces critiques finales ne devraient toutefois pas faire oublier ce qui a été dit d'entrée de jeu, ni le fait qu'un phénomène aussi important que les «sociétés de noblesse» dans l'évolution de l'aristocratie de la fin du Moyen Age dispose enfin d'une étude de référence solide, bien plus riche d'informations qu'il n'a été possible de le montrer ici, ordonnant la foison d'indications éparses concernant des sociétés souvent mal connues et autrefois livrées aux fabricants de rêves médiévaux, et permettant pour la première fois une vision globale et positive de la dynamique nobiliaire à l'œuvre dans l'Empire de la fin du Moyen Age, bien éloignée de la simple fuite dans un idéal chevaleresque imaginée à l'automne du Moyen Age.

Joseph MORSEL, Mission Historique Française en Allemagne, Göttingen